

Présents: Mmes Michèle DASNOY, Ghislaine LARTIGUE, Sandrine ROCCHIETTI, Nathalie ROSSI, Patrick CREMA, Guillaume LEJEUNE, Damien NOGUES, Alain PERRY, Jean-Marie ROBERT, Philippe ROCCHIETTI.

1- Autorisation de recrutement d'agents contractuels de remplacement

Les besoins du service public peuvent justifier le remplacement rapide de fonctionnaires ou de contractuels de droit public indisponibles.

Ce sera le cas suite à l'indisponibilité pour maladie de notre ATSEM pour la rentrée scolaire.

Il est donc proposer :

- D'autoriser M le Maire pour la durée de son mandat à recruter autant que de besoin des agents contractuels de droit public pour remplacer des fonctionnaires momentanément indisponibles.
- De charger le maire de la détermination des niveaux de recrutement et de rémunération des candidats retenus.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité, approuve cette délibération

Signatures

Michèle DASNOY	
Ghislaine LARTIGUE	
Sandrine ROCCHIETTI	
Nathalie ROSSI	
Patrick CREMA	
Guillaume LEJEUNE	
Damien NOGUES	
Alain PERRY	
Jean-Marie ROBERT	
Philippe ROCCHIETTI	